Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 14 (1885)

Heft: 5

Rubrik: Correspondance

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dépenses

												Fr	C.
												5,218	
												9,168	75
												237	
Frais d'administr	ation								•			555	05
Frais divers .												328	
Solde en caisse a	u 31 (déce	${ m mbr}$	e 18	84				•			243	38
										To	al	15,751	70
	Pensions acquitté Secours à des soc Frais d'administr Frais divers	Pensions acquittées . Secours à des sociétair Frais d'administration Frais divers	Pensions acquittées Secours à des sociétaires in Frais d'administration . Frais divers	Pensions acquittées	Pensions acquittées Secours à des sociétaires indigents Frais d'administration	Pensions acquittées	Remis aux capitaux	Remis aux capitaux 5,218 Pensions acquittées 9,168 Secours à des sociétaires indigents 237 Frais d'administration 555 Frais divers 328 Solde en caisse au 31 décembre 1884 243					

Le solde en caisse ayant diminué de 27 fr. 10, il en résulte que le bénéfice de l'année est de 5,218 fr. 92 — 27 fr. 10 = 5,191 fr. 82.

Depuis l'entrée en vigueur de la loi, l'association a réalisé les bénéfices suivants :

En 1882			5,508	93
En 1883			9,555	52
En 1884			5,191	82

Bénéfice pour ces trois années 20,256 27

Au 31 décembre 1884, l'association comptait 250 sociétaires se divisant comme suit :

1. S	ociétaires												102
2.	D	qui co											124
3.	•	qui re	cevron	t leur	pensi	on e	en q	uit	ta	nt	l'ei	1-	
se	ignement										•	•	21
4. S	ociétaires	dont l'	exister	ice es	t incer	rtaii	ae			•		•	3
											Tot	al	-250

L'assemblée, très satisfaite du résultat des comptes et de l'administration de la Caisse, a voté des remerciements au Comité pour le zèle avec lequel il s'acquitte de ses fonctions.

CORRESPONDANCE

M. le chanoine Schneuwly veut bien nous communiquer un intéressant rapport des résultats obtenus par M. Sterroz, instituteur à la Neuville, dans la lecture des premiers cours. Ces remarquables résultats font honneur autant au zèle et au savoir de l'instituteur qu'à la méthode employée.

A Monsieur le Directeur des Ecoles de la Ville de Fribourg. Monsieur le Directeur,

J'ai l'avantage de vous communiquer quelques observations sur la Méthode analytico-synthétique de l'ecture et d'écriture par un ami de l'enfance, selon vos désirs manifestés dans une de vos dernières visites de ma classe.

Je ne viens pas ici faire la critique de cet excellent syllabaire : le Bulletin et d'autres Revues pédagogiques s'en sont maintes fois occupés.

Je n'énumérerai pas non plus ici les avantages par trop modestes indiqués dans les premières pages du *Syllabaire illustré*. Des personnes autorisées et compétentes les reconnaissent fondés.

Veuillez cependant me permettre, monsieur le directeur, de vous faire part ici d'un autre avantage incontestable que l'on pourra ajouter aux autres et qui est le plus important.

0

- 24 m

Avec votre autorisation, j'ai introduit en 1883, le Syllabaire de l'Ami

de l'enfance, à titre d'essai.

Malgré les adversaires de la méthode, on peut se réjouir des résultats obtenus en appliquant les procédés à employer et en s'aidant de la marche à suivre dans une leçon.

Cette année-ci, ma classe compte 63 élèves dont 40 environ atteignent 7 ½ — 12, 8 ½ ans, — 6, 9 ans et 5, 10 ans et plus. (Les élèves de ladernière catégorie ont passé de grands mois en première à étudier les tableaux Perroulaz.)

Au commencement de l'année scolaire (octobre 1884) j'ai établi 4 cours de lecture, comme cela se fait, je crois, dans les autres premières classes.

— Ils étaient répartis de la manière suivante :

Soit 63 élèves, composant, comme vous le savez, de mauvais éléments.

Deux mois après, les 16 élèves du 3° cours savaient lire et écrire sous dictée et formaient avec les 19 élèves du 4° cours, le 3° cours normal de 35 élèves.

Aujourd'hui les cours sont composés comme suit :

Dans un mois le 2° cours pourra s'adjoindre au 3°.

A la fin de l'année, je présume que sur ces 63 élèves, 50 à 55 élèves sauront écrire et lire assez couramment. Ce sera un magnifique résultat, vu surtout les dispositions dans lesquelles se trouvent les pauvres enfants du Rectorat de Saint-Jean.

L'expérience m'a démontré que, pour étudier avec fruit, et pour obtenir un résultat réjouissant, il faut au commencement s'arrêter pendant plusieurs leçons sur la décomposition du mot-type, en alternant les divers exercices indiqués dans les procédés à employer et dans la marche à suivre dans une leçon. Les élèves pourront alors passer aisément sur la recomposition des syllabes et arriver au tableau suivant.

La manière de se servir de ce syllabaire a été du reste maintes fois démontrée par son auteur. Je ne citerai qu'un exemple: Le cours, je suppose, a étudié et connaît les leçons jusqu'au tableau **bobine** inclusivement; le suivant est le tableau **eave.** La leçon de choses étudiée, l'histoire étant racontée, j'écris au tableau noir en grosses lettres le mot **CAVE**; je fais répéter le mot par chacun des élèves du cours, puis par tous ensemble; je fais trouver ensuite le nombre de sons ou syllabes que contient ce mot. L'élève sera appelé aussi à chercher des mots commençant par la syllabe ca, etc., etc. (voir d'autres détails dans les Bulletins pédagogiques de 1884).

Les syllabes étant étudiées, on passera aux lettres du mot normal. Divers exercices que le maître préparera à l'avance, seront très propres à rompre la monotonie de la leçon. Tantôt, l'indicateur à la main, l'instituteur désignera lui-même un élève pour lire la lettre ou la syllabe, tantôt l'élève cherchera avec l'indicateur la syllabe ou la lettre que désignera le maître. On peut employer utilement ici les caractères mobiles.

Un moniteur peut parfaitement répéter ce qui vient d'être fait. Pendant plusieurs leçons on récapitulera ces exercices de décomposition. Ce n'est qu'après qu'on abordera la recomposition.

Que d'amères déceptions n'ai-je pas essuyées dans les commencements en passant trop rapidement de l'exercice de décomposition à l'exercice

de recomposition.

L'essentiel, pour faire de la bonne besogne, c'est de s'assurer, après plusieurs leçons, si tous les élèves du même cours sans exception, comprennent les exercices que l'on vient de parcourir.

Sans crainte, le maître pourra passer alors au tableau suivant.

Arrivés vers le 11e tableau, comme par enchantement, les élèves de ce cours n'éprouveront aucune difficulté. Poussés par l'émulation et le désir d'apprendre, malgré la négligence ou le mauvais vouloir de quelques parents, les enfants, habitués aux exercices de décomposition des motstypes, apprennent d'eux-mêmes, presque sans peine les 13 autres tableaux et toutes les difficultés s'évanouissent comme dans un rève.

Ce seul immense avantage que j'ai pu obtenir dans un cours me récompense amplement des tracasseries et des peines que nous prodigue

l'enseignement.

Honneur au véritable Ami des enfants! Le corps enseignant fribourgeois doit lui être reconnaissant d'avoir doté nos écoles d'un syllabaire si utile.

Agréez, Monsieur le Directeur, l'assurance de mon plus profond dévouement.

Fribourg, le 18 avril 1885.

STERROZ, inst.

Livre de lecture pour les écoles primaires du canton de Fribourg. Degré inférieur.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer aux instituteurs, qu'enfin ce livre si impatiemment attendu a paru. On le trouve à l'Imprimerie catholique, ainsi que le Guide du maître. Le livre de lecture coûte 50 centimes, le Guide du maître, 15 centimes.



REVIENS, BEAU MOIS DE MAI!

Reviens, beau mois de mai, reviens, mois de Marie, Reviens avec tes fleurs et tes douces chansons, Reviens de tes parfums embaumer la prairie, Reviens peupler d'oiseaux les bois et les buissons!

Dans le gazon mille fleurettes, Primevères et pâquerettes, Scabieuses et boutons d'or Prennent un vigoureux essor; La mousse verdit sous les branches, La forêt se vêt de pervenches, Le rosier de boutons nouveaux Et le sapin de frais rameaux.

Reviens, beau mois de mai, etc.